

homme assez leger, celui-cy dit à son neveu qu'estât à l'Isle, vn Algonquin luy auoit rapporté que les Hurons auoient tué deux François. A cette nouvelle ce pauvre ieune homme, & son compaignon se dispoſent à la fuitte. Car ce Capitaine leur faisoit assez entendre qu'on leur feroit paier la mort des François. Au commencement ils vouloient partir avec congé, mais comme ils auoient esté dōnez publiquemēt, on ne les vouloit pas receuoir à la fourdine, du moins le plus ieune nōmé *Aiandace* dont les parens n'estoiēt pas encore descendus, pour *Teouatirhon*, puisque son parent le demandoit, on le laissoit aller. Je ferois trop lōg si ie voulois expliquer toutes ces particularitez de cette affaire. Comme les secrets des Sauuages font des voix publiques, on vint à sçauoir le bruit qui couroit de la mort de deux François, on arreste ce Capitaine Huron, qui promet de rester quelques iours, mais la nuict venuë il veut prendre la fuite avec son neveu, & avec l'autre Seminariste, qui se ietta à bas d'vn bastion du fort pour se sauuer, nos François accourent les armes au poing, retiennent ce Capitaine cōme prisonnier, voiant qu'il contreuenoit à sa parole, & qu'il nous vouloit enleuer nos Hurons, la deſſus Monsieur le Gouverneur arriue [218 i.e., 214] aux trois Riuieres, i'estois avec luy, ramenant nostre troisieme Seminariste. A peine estions nous en terre que quelques canots Hurons parurent, lesquels diffiperent ces faux bruits & nous asseurerent que les François se portoient tous bien en leur païs, & qu'on en verroit bien-toſt descendre quelques-vns. Voilà la face des affaires toute changée, le Seminaire que nous pensions diffout est establi, le Capitaine est tout confus, chacun est bien aise